

Insertion professionnelle 7 mois après l'obtention du Diplôme d'Etat Aide-Soignant (DEAS) en Poitou-Charentes

• Contexte et méthodologie

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine (DR-D-JSCS) et le Conseil Régional de la région Nouvelle-Aquitaine.

Elle fait partie d'un ensemble de publications¹ relatives à l'insertion professionnelle à 7 mois des diplômés des formations Sanitaires et Sociales, Sports, Jeunesse et Animation (pour rappel, le volume global des diplômés sur l'ensemble de ces champs représente environ 2 800 personnes par an).

Elle émane de la volonté partagée par la DR-D-JSCS et le Conseil Régional de contribuer, par une meilleure lisibilité de l'insertion professionnelle des diplômés, à :

- améliorer le système d'orientation actuel vers les formations des champs concernés,
- aider à la programmation d'une offre de formation adaptée aux besoins du territoire,
- apporter des informations utiles au suivi pédagogique réalisé par les centres de formation,
- consolider les indicateurs nationaux des ministères certificateurs.

Les acteurs (*par ordre alphabétique*) associés à cette démarche aux côtés de la DR-D-JSCS et du Conseil régional : Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie (ARFTLV), Agence Régionale de Santé (ARS), Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), Rectorat de l'Académie de Poitiers et organismes de formation.

• Champ de l'enquête : Diplôme d'état d'aide-soignant

Les résultats présentés dans cette fiche concernent les 2 105 aides-soignant(e)s diplômé(e)s d'état en Poitou-Charentes entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 mai 2016. Les données sources de l'enquête ont été collectées par la DR-D-JSCS, service Mission Observation Statistique Reporting Audit (MOSTRA).

• Méthodologie

Sur les 2 105 diplômés, un échantillon de 30 % a été enquêté. Les résultats obtenus ont été ensuite redressés pour donner à voir la tendance de l'ensemble de la cohorte.

• Modalité de l'enquête

Le cabinet NXA a réalisé la passation des enquêtes par téléphone (7 mois après l'obtention du diplôme), la gestion des relances, l'établissement des bases de données.

• Exploitation des résultats

Le service Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF) de l'ARFTLV a effectué le traitement et l'analyse statistique de ces données. Lorsque cela était possible, des comparaisons avec le national ont été opérées.

¹ Publications disponibles ou en cours de réalisation (*uniquement pour les diplômes et certifications pour lesquels les effectifs sont suffisamment représentatifs*) :

- Santé : DE Aide-Soignant, DE Ambulancier, DE Auxiliaire de Puériculture, DE Infirmier
- Social : DE Aide Médico-Psychologique, DE Assistant Familial, DE Auxiliaire de Vie Sociale, Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, DE Educateur Spécialisé, DE Moniteur Educateur, DE Educateur de Jeunes Enfants
- Sport, jeunesse et animation : en cours

- ▲ Supérieur au niveau national
- ▬ Identique au niveau national
- ▼ Inférieur au niveau national

• Profil des étudiants aides-soignant(e)s

(Source : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques du Ministère des Affaires sociales et de la Santé (DREES) - Enquête écoles Poitou-Charentes 2015, effectifs exhaustifs)

- ▬ 92 % des étudiants aides-soignants sont des femmes.
- ▬ Près de 7 étudiants sur 10 détiennent un diplôme de niveau supérieur à celui du diplôme d'état d'aide-soignant (niveau V, CAP-BEP).
- ▼ 27 % ont obtenu leur diplôme d'état d'aide-soignant en suivant leur formation par la voie initiale.
- ▲ 73 % l'ont validé par la formation continue.

Niveau du diplôme le plus élevé avant l'entrée en formation

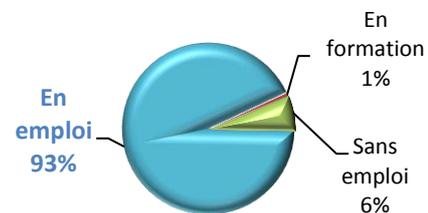


DREES
France 2015

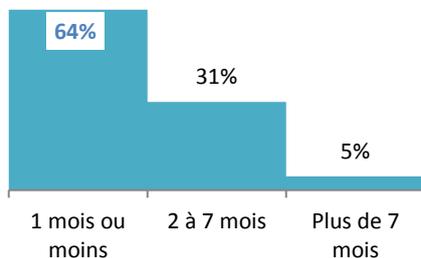
• Une insertion professionnelle réussie

93 % des diplômés sont en emploi 7 mois après leur sortie.

93 % occupent un poste d'aide-soignant(e).
87 % de l'ensemble des enquêtés sont satisfaits de leur situation actuelle, quelle qu'elle soit.



• Un accès assez rapide à l'emploi



64 % des diplômés en emploi ont trouvé un travail au plus tard un mois après l'obtention de leur diplôme.

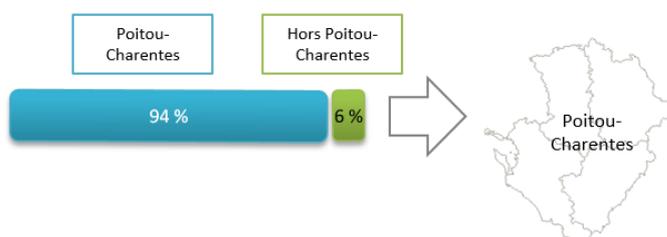
1 diplômé sur 4 a eu une proposition d'emploi sur son lieu de stage

Les principales démarches entreprises pour trouver un emploi :

- Plus de 6 diplômés sur 10 ont envoyé une candidature spontanée
- 1 diplômé sur 4 s'est inscrit à Pôle emploi ou dans une agence d'intérim

• Mobilité géographique des diplômés

Les aides-soignant(e)s diplômé(e)s en Poitou-Charentes sont originaires de ...



A l'issue de leur formation, les aides-soignant(e)s diplômé(e)s travaillent ...



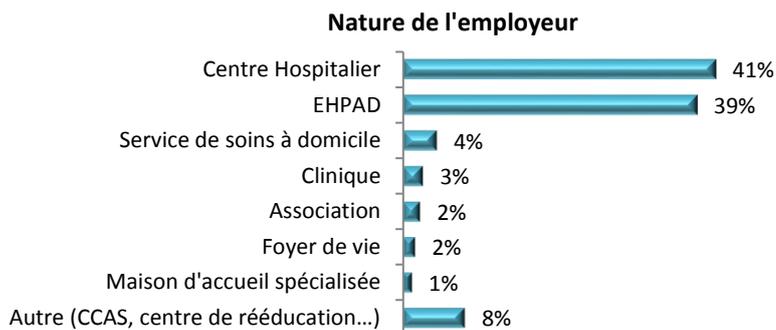
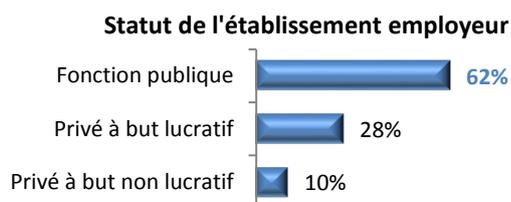
94 % des diplômés en Poitou-Charentes en sont originaires.

Près de 9 étudiants sur 10 étaient originaires de Poitou-Charentes et sont restés y travailler.

90 % des diplômés restent travailler en Poitou-Charentes : 30 % en Charente-Maritime, 27 % dans la Vienne, 18 % en Charente et 15 % dans les Deux-Sèvres.

• Profil des employeurs

62 % des diplômés exercent dans la fonction publique.



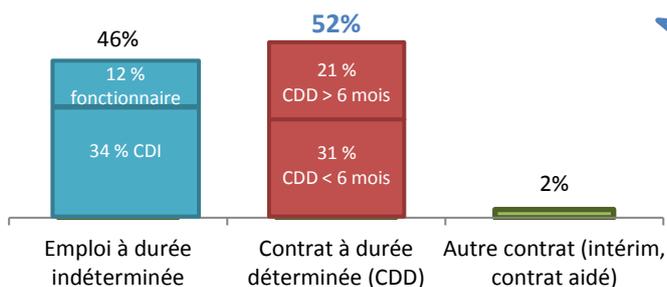
Parmi les diplômés en emploi qui souhaitent changer de structure, une majorité a la volonté d'exercer dans un centre hospitalier.

• Contrats de travail des diplômés en emploi

80 % des aides-soignant(e)s occupent un emploi à temps complet.

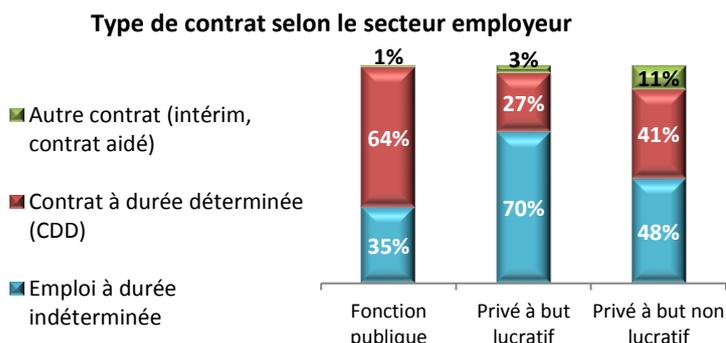
Pour les personnes à temps partiel, la durée hebdomadaire moyenne de travail est de 27 heures.

Un peu plus de la moitié des diplômés (52 %) sont recrutés en CDD.



Le manque de CDI et les nombreux emplois à temps partiel sont les principales raisons évoquées par les aides-soignant(e)s pour expliquer qu'ils (elles) ne sont pas satisfaits(es) de leur situation actuelle.
 « Je suis en CDD, j'aimerais signer un CDI »,
 « Précarité des contrats ».
 « Je souhaite travailler à temps plein ».

7 aides-soignant(e)s sur 10 employé(e)s dans le privé lucratif ont un emploi à durée indéterminée. Dans la fonction publique, près de 2 sur 3 sont en CDD.



• Salaire des diplômés en emploi (*)

(*) : Salaire net, primes comprises, pour un emploi à temps complet

- ▲ Le salaire moyen d'embauche des aides-soignant(e)s, sur la base d'un temps complet, est de 1 454 € net mensuel (tous secteurs et tous types de contrats confondus).

Des écarts notables entre les salaires déclarés dans le public et le privé :

- ▲ 1 521 € pour ceux recrutés dans la fonction publique,
- 1 330 € pour ceux employés dans le privé.

Le niveau de salaire est une autre des raisons évoquées par les aides-soignant(e)s insatisfait(e)s de leur situation actuelle. Cette remarque apparaît uniquement pour les aides-soignant(e)s qui exercent dans le privé (« le salaire est insuffisant »). Dans la fonction publique le salaire est qualifié d'« intéressant ».

INSEE Enquête
emploi France,
2012

A titre indicatif, la valeur du Smic net mensuel en 2016 est de 1 141,61 €.

• Retour d'expérience sur la formation DEAS en Poitou-Charentes

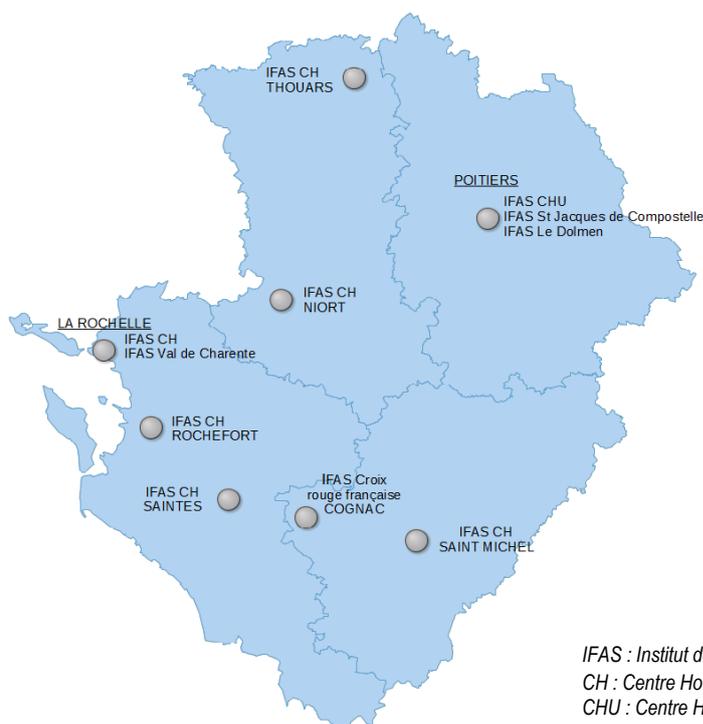
96 % des diplômés estiment que la formation les a bien préparés.

95 % ont trouvé les stages utiles pour :

- avoir une proposition d'emploi sur leur lieu de stage (pour près de 6 diplômés sur 10),
- se construire un réseau professionnel (pour un tiers d'entre eux).

1 diplômé sur 4 envisage de compléter sa formation en obtenant un autre diplôme, principalement le DE infirmier ou le DE auxiliaire de puériculture.

• 11 Instituts de Formation d'Aide-Soignant en Poitou-Charentes



IFAS : Institut de Formation d'Aide-Soignant
CH : Centre Hospitalier
CHU : Centre Hospitalier Universitaire